

Mémoire présenté Contre le projet du MTQ – Échangeur Jean-Leman

Étant l'épouse d'un agriculteur, je suis sensible à leurs revendications et je tiens à vous dire que je suis d'accord avec la Fédération St-Jean/Valleyfield de l'UPA sur les points suivants :

- Le passage d'une autoroute en milieu agricole aura un effet d'entraînement menant à la disparition d'une part importante de la zone agricole dans notre secteur.
- La fragilisation de ce milieu amènera une pression pour le développement d'activités urbaines incompatibles avec les activités agricoles pour les portions enclavées.
- Les terres en marge du tronçon Est subiront des pressions pour le développement commercial ou industriel. Le projet présenté par la ville de Candiac en est un bon exemple. Aucune réglementation ne pourra empêcher cette pression. L'histoire l'a démontré à plus d'une reprise.
- Les terres agricoles demeurent une ressource rare et non renouvelable. Elles représentent que 2% de la superficie du Québec. Seulement 15% de cette superficie sont de catégorie 2. Les agriculteurs veulent garder leurs terres.
- Le tronçon autoroutier projeté aura des impacts directs sur les activités agricoles :
 - . soustraction des meilleurs sols;
 - . difficulté d'accès pour les terres enclavées;
 - . fragilisation de ces sols;
 - . problèmes de drainage souterrain pour les terres à proximité de l'autoroute;
 - . destruction d'exploitations agricoles dues au morcellement des terres.

Vous comprendrez sûrement, monsieur le président, que devant tous ces impacts, il m'est difficile d'adhérer au projet du MTQ.

Je suis donc CONTRE ce projet.

Le gros bon sens nous conduit toujours sur l'axe de la 132 car c'est la solution la plus logique, la moins coûteuse et ayant le moins d'impacts sociaux et environnementaux.

C'est également la solution qui aura le plus de retombées économiques pour notre région.

Merci de votre attention et j'espère que vous transmettez au ministre du Développement Durable, mon désaccord face à ce projet.



Guylaine Charpentier

St-Constant, Québec

Le 27 septembre 2005